



Un collègue paramédical déconseille de venir chez moi

Par **anneclaire**, le **07/03/2011** à **11:26**

Bonjour,

j'ai un soucis avec une neuropsychologue de ma région qui déconseille systématiquement de venir me voir (je suis orthophoniste) et qui conseille même à nos patient en commun de changer d'ortho.

Je ne sais honnetement pas sur quoi elle se base pour ce jugement.

Je ne l'ai jamais rencontré et j'ai plutot une bonne réputation. Tout les médecins et personnels soignant proches de chez moi conseillent à leurs patient de venir me voir. Je ne suis d'ailleur pas la seule à subir les "attaques" de cette neuropsy.

Ma question est simple : a t-on le droit de déconseiller un professionnel de santé à ses patients et peut-on attaquer en justice la personne qui nous dénigre ?

Par **mimi493**, le **07/03/2011** à **11:38**

[citation]peut-on attaquer en justice la personne qui nous dénigre ?[/citation] oui, à condition d'avoir les preuves du dénigrement.